

Mauro Poggia lance un ultimatum aux médecins

SANTÉ • Dans le collimateur du ministre de la Santé, la rétrocession de commissions que les laboratoires d'analyses médicales versent aux médecins. «Illégal», avertit le magistrat. Explications.

Giancarlo Mariani

Coûts de la santé. L'heure du grand ménage a sonné à Genève. Le ministre de la Santé Mauro Poggia (en médaillon) s'attaque frontalement à des pratiques médicales qu'il juge pour le moins «discutables», voire «illégalles». Dans le collimateur du conseiller d'Etat, les laboratoires d'analyses médicales actifs dans le canton qui, selon lui et ses services, rétrocedent aux médecins un



pourcentage du chiffre d'affaires réalisé grâce à eux.

Enrichissement personnel...

«En clair, la rétrocession de commissions des laboratoires aux médecins est une pratique illégale banalisée», pointe d'emblée le chef du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS). Qui poursuit: «Si la rémunération forfaitaire du médecin pour le travail qualifié de pré-analytique pourrait être admise, pour autant qu'elle ne soit pas excessive, toute rétrocession même sur des pourcentages faibles est con-



Le magistrat part en guerre contre la hausse constante des coûts de la santé. 123RF/ANGELLODECO

traire à la législation et pourrait conduire les professionnels de la santé à s'entendre à des fins d'enrichissement personnel. Il faut combattre de toute urgence ces pratiques incitatives à la prescription d'analyses superflues et s'assurer que la rémunération des médecins par les laboratoires reste strictement adaptée au temps réellement consacré au dossier. Mes services poursuivent leur appréciation à cet égard.»

Avertissement avant punition

En attendant, le magistrat a déjà envoyé des courriers recommandés que GHI s'est procurés, dans lesquels il avertit l'Association des médecins (AMGe) quant aux risques encourus si une telle pratique se poursuivait au-delà du 30 juin 2018. Une lettre en forme de véritable ultimatum. «On va mettre tout le monde à l'épreuve du feu. D'abord, en avertissant chacun

que ces pratiques sont contraires à la loi et grèvent les fonds destinés à la santé. Ensuite, on punira en dénonçant les cas et en demandant le remboursement intégral de ce qui a été perçu à tort. Je rappelle que le droit fédéral stipule très clairement que toute rétrocession ou remboursement de frais doit profiter au patient ou à l'assureur», prévient Mauro Poggia. Avant de conclure: «Les promesses d'efforts ne suffisent plus. L'urgence est aux mesures concrètes pour enrayer la hausse constante des coûts de la santé. Les médecins sont les premiers à dire qu'ils sont prêts à remettre en cause leurs pratiques dans l'intérêt général. Ils ont ici l'occasion de joindre la parole aux actes. Quant à la marge bénéficiaire des laboratoires, elle pourrait être revue puisqu'elle permet non seulement de rétrocéder des commissions mais en plus de dégager des bénéfices suffisants.» ■

«Il enchaîne les affaires électorales»

GiM • «Inadmissible», estime Jean-Marc Guinchard, secrétaire général par intérim de l'Association des médecins genevois (AMGe). «Notre association a effectivement reçu un courrier recommandé pendant les Fêtes de Pâques. Celui-ci se réfère notamment à un contrat d'un laboratoire d'analyses médicales de la place dont je n'ai pas copie, je ne peux donc ni juger de l'affaire ni me prononcer sur des prétendues rétrocessions de commissions de manière générale. Ce que je peux confirmer en revanche, c'est bien que la loi fédérale prévoit que le fournisseur de prestations, le médecin, doit répercuter sur le débiteur, le patient, tout rabais. Reste que pour un conseiller d'Etat qui n'a rien fait pendant plus de quatre ans, Mauro Poggia enchaîne les affaires électorales ces derniers temps. D'abord en jetant le discrédit sur les cliniques privées et les médecins dits millionnaires et maintenant il persévère en jetant le discrédit sur la profession des médecins pour montrer qu'il essaie d'agir sur les coûts de la santé. C'est un peu la dernière qui sonne avant les élections du 15 avril.» Contacté, le laboratoire d'analyses médicales concerné ne souhaite pas s'exprimer pour le moment.

LE GNIOLU

THIERRY MEURY

Humoriste,
chroniqueur radio
et comédien



DÉCOUVRE à la Une d'un journal du dimanche que l'avenir n'est pas rose pour les EMS. Comme en témoigne ce titre: «Grosse alerte sur les EMS: le personnel qualifié est en baisse.» Une baisse qui coïncide de plus avec le vieillissement de la population et, partant, l'augmentation du nombre de pensionnaires très âgés. Et le journal d'ajouter qu'en «2045, 10% de la population aura plus de 80 ans». Il est peut-être temps de réintroduire l'autorisation de fumer dans les établissements publics et la limite du 0,8 sur les routes, non?

ARI en apprenant, dans un tabloïd gratuit, qu'un restaurant canadien de Vancouver est traîné en justice pour avoir licencié un employé français considéré comme «malpoli, agressif et irrespectueux». D'où ce titre fracassant: «Français viré à cause de sa grande gueule!» Si on se met à virer tous les employés français qui ont une «grande gueule», le MCG va perdre son fonds de commerce électoral...

AJOUTE que si de ce côté-ci du Jura, les Français ont aussi la réputation d'être cocardiers à outrance en matière de sport, nos journalistes sportifs n'ont rien à leur envier. Pour preuve, les nombreux commentaires élogieux à propos de notre équipe nationale de football suite à sa «démonstration» (6 à 0) face au... Panama! Il est évident que si demain, le Brésil, l'Espagne, la France, l'Argentine et l'Allemagne devaient décider de boycotter le Mondial de Vladimir Poutine, les espoirs les plus fous seraient permis pour la Nati. Peut-être même arriver en quarts de finale, qui sait?

REMARQUE une nouvelle fois que certains ne peuvent pas s'empêcher de la ramener, sur tout et surtout sur rien. Comme Bernard-Henri Lévy qui, sur *Europe 1*, a déclaré: «Je ne pense pas que Nicolas Sarkozy ait pu être coupable de ce dont on l'accuse aujourd'hui.» Pauvre Sarko! Lui qu'est déjà dans le pétrin judiciaire, le voici soutenu par BHL! Comme quoi un ennui ne vient jamais seul.

Policier jugé pour avoir falsifié l'alcootest d'un collègue

JUSTICE • Un policier accusé d'avoir volontairement faussé le résultat d'un test d'alcoolémie réalisé sur un collègue ivre a été jugé par le Tribunal de police le 28 mars dernier pour entrave à l'action pénale et faux dans les titres. Selon *Le Temps*, l'affaire remonte à août 2015. L'accusé aurait «aidé» un collègue ivre qui avait pris le volant à la sortie d'une boîte de nuit et embouti des véhicules. Pour lui éviter des ennuis, le policier appelé sur place aurait alors trafiqué l'éthy-

lotest. Il a été dénoncé par le stagiaire qui l'accompagnait.

Il charge son stagiaire

L'appointé dément les accusations et charge son stagiaire. Selon lui, il s'agit d'un quiproquo. Il a affirmé devant les juges ne pas avoir vérifié le résultat du contrôle à l'éthylomètre effectué par son stagiaire. Celui-ci lui aurait annoncé un mauvais taux d'alcoolémie et il l'aurait cru. Ce

qui expliquerait le résultat inscrit sur son rapport, bien en deçà de la réalité: soit 0,62 au lieu de 1,62 pour mille d'alcool dans le sang.

Le gendarme, qui risque 120 jours-amendes avec sursis, demande à être acquitté. Le verdict sera rendu ultérieurement. ChZ

Lire également GHI du 29 mars 2018: «Policiers sous enquête, Bonfanti inquiète»

PUB

Martel
CHOCOLATIER - GENÈVE

Élaborés avec passion, créativité et 200 ans d'expérience...

Martel un jour, Martel toujours!

CAROUGE CROIX D'OR GLOBUS CORNAVIN
AÉROPORT VÉSENAZ LA PRAILLE CHAVANNES
martel-chocolatier.ch

Courrier des lecteurs

Extraits de réactions à l'article
«Les taxis en service pourront à nouveau utiliser les voies de bus à vide» (GHI 29.03.18)

Bonne nouvelle!

Cela permettra aux touristes et aux Genevois de ne pas louper leurs avions et en cas d'urgence, sans devoir appeler une ambulance [...], de se rendre bien plus vite à l'hôpital.
Pascale Balestra Hirsch via FB

Toujours plus vite

[...] Oui, c'est logique, enfin votre logique, je vous le concède... toujours plus vite. [...] Après il s'agit de voir et de savoir comment elle est imposée.
Alain Vaissade via FB

Rapide

[...]. Les courses en taxi seront plus rapides.
Laura Martinet-Perucca via FB

A qui le tour?

Et bientôt scooters et motos?
Wunderli David via FB



PUB

MCG : le courage des idées,
la force de l'action

Assurance-maladie:
ça suffit !

Votez **MCG** Grand Conseil
liste 11
www.mcge.ch

Le seul parti indépendant
des caisses-maladie et
des milieux de la santé